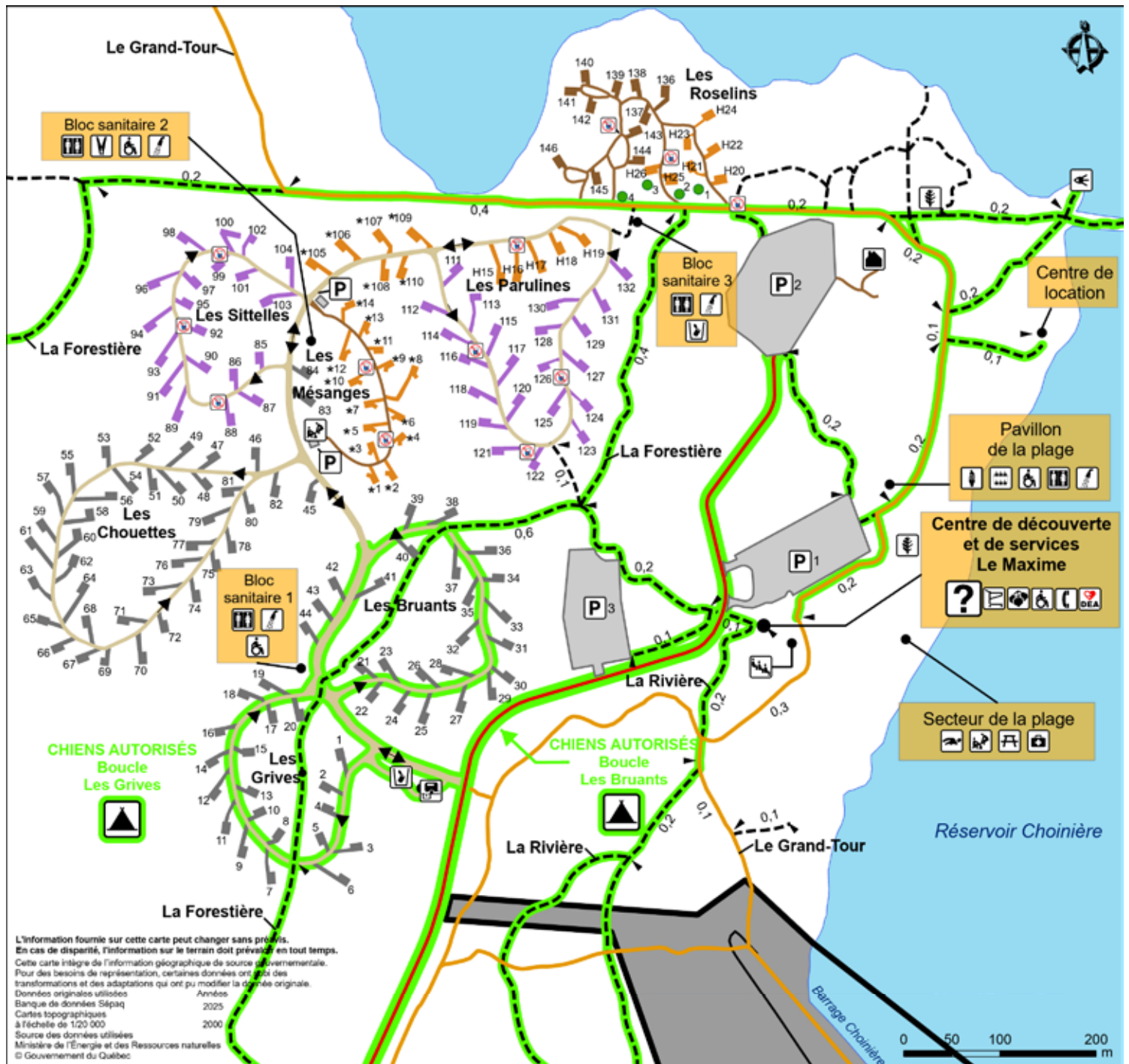


PARC NATIONAL DE LA YAMASKA

CAMPING



L'information fournie sur cette carte peut changer sans préavis.
 En cas de handicap, l'information sur le terrain doit être vérifiée en tout temps.
 Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale.
 Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.
 Données originales utilisées Années
 Banque de données Sépaq 2025
 Cartes topographiques à l'échelle de 1:20 000 2000
 Source des données utilisées
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
 © Gouvernement du Québec

- | | | | | |
|--|------------------------------------|-------------------------------|---------------------------|---|
| Accueil / Information | Chalet Nature | Pique-nique | Terrain de jeux | Accès piétonnier |
| Accès pour personne à mobilité réduite | Défibrillateur externe automatique | Point de vue | Trousse de premiers soins | Camping aménagé 2 services |
| Amphithéâtre | Dépanneur | Site d'interprétation | Limite du parc national | Camping aménagé sans services |
| Bar laitier | Dépôt de déchets et recyclage | Vidange de véhicule récréatif | Route principale | Prêt-à-camper traditionnel / * Prêt-à-camper Étoile |
| Bloc sanitaire | Douche | Salle de conférence | Piste cyclable | Route |
| Boutique | Eau non potable | Stationnement | Sentier | Chien autorisé |
| Buanderie | Plage surveillée | Téléphone | Site Bienvenue cyclistes | Stationnement |



CENTRE DE DÉCOUVERTE ET DE SERVICES LE MAXIME

Boutique Nature et dépanneur



CENTRE DE LOCATION

Embarcations nautiques et vélos disponibles.



Venez vous rafraîchir au bar laitier!



ATTENTION AUX RATONS!

Bien qu'ils soient mignons, les rats laveurs sont vecteurs de plusieurs pathogènes mortels comme le virus de la rage et l'ascaris du raton laveur.

En tout temps, gardez votre nourriture et vos déchets hors de leur portée.

Soyez vigilants!

Photos: Nicolas Hallet, Tourisme Cantons-de-l'Est, Francis Doucet, Shutterstock.

Vous cherchez des activités à faire lors de votre séjour?

Consultez notre guide découverte, vous y trouverez une foule d'activités pour explorer le parc et ses secrets!



Vous êtes témoins de comportements inappropriés ou du non-respect de la réglementation?

Contactez l'équipe des patrouilleurs: **450 577-0823**

NOS PARCS NATIONAUX

Des territoires protégés offrant une connexion à la nature, pour nous et les générations futures.

Avec des millions de visites tous les ans dans nos parcs nationaux, chaque comportement nuisible peut causer des dommages permanents à l'environnement, en plus d'affecter l'expérience des autres visiteurs. Pour profiter longtemps de cette nature exceptionnelle, prenons-en soin.

5 bons comportements à adopter en camping



Ne pas nourrir les animaux

Ranger la nourriture hors de leur portée

Rester dans les sentiers et les espaces aménagés

Ne pas ramasser d'éléments naturels (plantes, bois mort...)

Respecter la quiétude des lieux et le couvre-feu

Merci et bon séjour en nature!

RÈGLES DE VIE AU CAMPING

- Arrivée **Camping**: 15 h - Départ: 14 h. Campement installé avant 22 h. Arrivée **Prêt-à-camper**: 17 h - Départ: 12 h
- Pour conserver la quiétude des lieux, le couvre-feu est en vigueur de 23 h à 8 h et l'utilisation modérée des génératrices est tolérée entre 10 h et 20 h.
- Un emplacement de camping peut accueillir jusqu'à 6 personnes.
- Les feux de camp ou de cuisson sont permis aux endroits aménagés à cette fin et doivent être sous surveillance constante. Prenez soin de bien éteindre le feu avant de partir ou d'aller dormir.
- La vitesse maximale permise dans les secteurs de camping est de 10 km/h. Nous vous remercions de la respecter pour la sécurité de tous.
- L'installation d'une bâche ou d'une corde pour sécher les vêtements est permise dans les limites de l'emplacement. Celle-ci doit être retirée après son utilisation.
- Il est interdit d'amener un animal, à l'exception des chiens-guides et des chiens tenus en laisse aux endroits désignés à cette fin. Consultez les règles d'encadrement et les endroits autorisés dans le Guide Découverte ou au sepaq.com/animaux et veuillez respecter la signalisation à cet effet.
- Il est possible d'acheter du bois, de la glace et des produits de dépannage au centre de découvertes et de services.
- **Visiteurs**: Si vous recevez des visiteurs, ceux-ci doivent payer leur autorisation d'accès en ligne au sepaq.com/accesparcs et doivent quitter le parc avant 22 h.

